

Port Louis, Ile Maurice 15 Mai 1826

A Monsieur
Boucher
Ancien Procureur Général à L'Ile de
Bourbon

Monsieur,

J'eus l'honneur de vous adresser, vers la fin de 1824, une lettre qui dût vous être remise, ou à votre beau-père M. Legonidec, par une dame qui demeure à Paris. Je n'en ai point reçu de réponse et je crois que ma lettre ne vous est point parvenue. Je le crois, parce que je suis sûr que l'Infortuné à qui vous vous intéressâtes à Bourbon ne peut être entièrement effacé de votre mémoire. Je prends donc encore la liberté de vous écrire pour vous supplier de penser à moi, de me faire savoir si je ne dois plus espérer et si, ni libre, il m'est défendu de jouir des droits que ma naissance m'accordait.

J'ai été vendu à la sœur de l'homme qui se disait mon maître et depuis sept ans je suis à Maurice, éloigné de mes enfants et même privé de l'avantage dont jouissent tant d'autres esclaves, celui d'être maître de mon temps et de mes actions quoique j'aie offert à mes maîtres prétendus jusqu'à dix piastres par mois.

Vous le savez mieux qu'un autre, monsieur, si j'avais et si j'ai encore des droits à réclamer ma liberté, vous m'encourageâtes dans mes demandes, vous me protégiez, j'allais respirer l'air de la liberté, vous partîtes. Je suis esclave.

On n'a pas voulu me laisser le droit de choisir mon avocat, et en voyant celui que la Cour me désignait (celui de mon adverse partie) je devinai mon sort.

C'est donc à vous que je m'adresse comme au seul homme qui daignait s'intéresser à moi, c'est de dessus les rochers de Maurice que je vous fais entendre ma voix pour vous demander si, fils d'une Indienne qui avait séjourné en France, je puis être compté au nombre des Esclaves sans qu'on viole toutes les lois, toutes les institutions qui sont la sauvegarde du pays que vous

habitez, dont je suis moi-même, car je suis né Colon français et je suis fils d'un Français de naissance.

Le Roi, m'a-t-on dit, vous a honoré du titre de Procureur Général à Bastia, on prétend que vous en êtes revenu, sans doute que de nouvelles charges vous ont été le gage de l'Estime du Souverain. Que ne peut-il être instruit de mon sort ! Que n'êtes-vous mon interprète auprès de lui ! Je serais sûr alors de rentrer dans mes droits.

En attendant une réponse que je demande, non à votre bonté que je connais bien grande, mais à votre justice. Permettez à un homme dans les fers de la servitude, fers que vous seul pouvez faire tomber, de vous assurer de son respect et son éternelle reconnaissance.

Furcy